



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **ARRÊTÉ**

**fixant la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de la session 2027**

**La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues, relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-569 du 24 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État

Vu l'arrêté du 12 novembre 2012 fixant les modalités d'organisation et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture d'examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant du ministre chargé de l'agriculture,

### **Arrête**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Le jury des examens professionnels pour l'avancement aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant du ministre chargé de l'agriculture organisés au titre de la session 2027 est composé comme suit :

**Présidente :** Madame Marie HENNEBELLE

Administratrice de l'État  
Ministère de l'économie, des finances et  
de la souveraineté industrielle et  
numérique

**Vice-présidente et  
suppléante de la présidente :** Madame Véronique PAPERUEUX

Inspectrice de l'enseignement agricole  
MAASA – DGER

**Membres titulaires :**

|          |           |               |                                                                                                                 |
|----------|-----------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Madame   | Sonia     | BENAMSILI     | Attachée d'administration de l'État<br>Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche<br>et de l'Espace |
| Monsieur | Alexandre | BERTH         | Attaché d'administration de l'État<br>EPLEFPA de Douai                                                          |
| Madame   | Olivia    | BOURGEOIS     | Attachée principale d'administration de l'État<br>Agence de Services et de paiement – site Amiens               |
| Monsieur | Williams  | CAMPOS SUAREZ | Attaché principal d'administration de l'État<br>FranceAgriMer                                                   |
| Monsieur | Simon     | CAQUE         | Attaché principal d'administration de l'État<br>MAASA - SG                                                      |
| Monsieur | Ludovic   | DITUCCI       | Attaché principal d'administration de l'État<br>INSTITUT AGRO MONTPELLIER                                       |
| Monsieur | Romain    | DEVAUX        | Attaché d'administration de l'État<br>EPLEFPA de Chartres                                                       |
| Madame   | Camille   | GADRAT        | Attachée principale d'administration de l'État<br>DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes                                    |
| Monsieur | Jérôme    | HEULLANT      | Attaché principal d'administration de l'État<br>EPLEFPA Luçon Pétré                                             |
| Madame   | Cyrine    | KOUKI         | Attachée principale d'administration de l'État<br>MAASA – DGER                                                  |
| Monsieur | Mathieu   | LANERY        | Attaché d'administration de l'État<br>Agence de services et de paiement – site Limoges                          |
| Monsieur | Éric      | PERROT        | Attaché d'administration de l'État hors classe<br>MAASA – DSS                                                   |
| Madame   | Céline    | SERRATAN      | Attachée d'administration de l'État<br>MAASA – SG                                                               |
| Monsieur | Jérémie   | TARDIEN       | Attaché d'administration de l'État<br>Agence de Services et de paiement – site Limoges                          |

Madame Nadine VIGNE

Secrétaire administrative de classe exceptionnelle  
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

Madame Nina ZANOTTI

Attachée d'administration de l'État  
Préfecture de police de Paris

## Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 27 mai 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,  
Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau des concours et des examens professionnels



Morgan LHOMER